



Vivons ensemble !

SOMMAIRE

VOS ÉLUS

p. 2

VIVONS ENSEMBLE

p. 3

VIE MUNICIPALE

p. 7

DOSSIER ENVIRONNEMENT

p. 11

CCAS

p. 15

VIE ASSOCIATIVE

p. 17

CULTURE

p. 19

PARLONS DE VOUS

p. 22

TRIBUNE

p. 24

HOMMAGE

p. 25

RECETTE

p. 26

Pebezh bloavezh !

Bloaz zo e oa bet dilennet ur skipailh nevez en ti-kêr evit ren ar gumun. Ur skipailh hag a zo ennañ tud yaouank oberiat mennet ha startijenn gante dreist-holl. Ur skipailh hag en deus kemeret e garg evit talañ ouzh un enkadenn yec'hedel evel ma n'eus ket bet biskoazh hag a laka trubuilh e kalz a ratozhioù hag a raktresoù. Gouest eo ar skipailh-se da sellet da gentañ penn war-zu an amzer da zont.

Hag hor bugale eo an amzer-da-zont. Hor pal kentañ zo troet, evel-just, war-zu ar skol. Kempenn ar savadurioù, adaozañ ar funioù evit gwellaat ar skol niverel, kenderc'hel da wellaat ar c'hleved hag ar servij er c'hantin, adkempenn porzh ar skol-vamm en ur staliañ ur bratell ha c'hoarioù nevez warnañ. Sed aze oberoù pleustrek evit ma c'hall ar vugale deskiñ mat. Evit boulc'hañ mat ar studioù-skol ez eus ezhomm eus ur skol degemerus. Rankout a reer ivez aesaat d'hor bugale kaout digor d'ar sportoù : aveadurioù nevez a ginnig skipailh an ti-kêr eta evit ober judo hag evit ar skol vell-droad.

A-hend-all, ar c'hKOSG a gemero ar garg, e-ser he c'hefridioù, eus ul lodenn eus ar frejoù evit an obererezhioù sport adalek an distro-skol.

Staliet e vo Kuzul-kêr ar re Yaouank, ken gortozet, er bloaz-mañ : kinnig a raX ar gumun un hent ouzhpenn dezhe evit lakaat anezhe da vezañ klevet, da gemer perzh, en un doare fetis, e buhez ar gumun, en ur gas o raktresoù war-raok hag en ur gemer perzh e mont en-dro an ensavadurioù. Deskiñ a raint ivez sevel ur budjed, sevel ur raktres, divizout ha treuzvarc'hata.

Ur respont a vo kavet evit sachañ tud davet Mellag pa vo savet al lodennaoueg Ti Bonal a zo bet boulc'het ar prantad labourioù kentañ anezhi. An Ti mezegel, hag a vo digoret e miz Gouere, a sikouro da ginnig d'hor c'hengêriz ur c'horn-bro ma c'hallint bezañ sognet dre ma vo 3 mezeg war al lec'h. Hol linenn-stur : **ober e doare ma vo paotred ha merc'hed Mellag en o bleud er gumun.**

Soñjal a ran ivez en hon tud koshañ. Er mizioù diwezhañ o deus gouzañvet abalamour d'ar strishadurioù a-fet yec'hed : an digenvez, an hirnezh, ar stress o deus merket o buhez pemdeziek. Sikouret hon eus, evel m'hon eus gallet, lakaat vakinañ ouzhpenn 150 den. Ar stignad lakaet da dalvezout er gumun, gant an doareoù da lakaat kas an dud gant TBK hag al lec'h m'eo bet diazezet ar greizenn vakinañ gant Kêr Gemperle, a ziskouez pegen efedus eo bet ar c'henlabour etre dilennidi ar c'horn-bro, evit mad hon tud kozh da gentañ. Chom a reomp skoaz-ha-skoaz gante bemdez.

Daoust m'eo gwall ziaes ar blegenn m'emaomp, e reomp ul labour diazez evit kempenn ha terkañ an hentoù, en ur deuler kalz a evezh ouzh ar surentez-hent hag en ur soñjal terkañ hentoù doujus : a-hed ar respetad-mañ e pado ar chanter-se.

Bevet hon eus ur bloavezh tenn ma'z eo bet hegazet kalz an dud. C'hoant hon eus bremañ da voulc'hañ an hañv hag an distro-skol a zeu war diazezoù nevez gant skoazell hor rouedad kevredigezhioù puilh.

Chom a ran seder da vat. Ma fal ha hini ar skipailh muianiver : ober eus Mellag ur gumun troet war an tu mat, bev ha degemerus bepred.

Franck Chapoulie, Maer



Quelle année !

Voilà un an, une nouvelle équipe municipale a été élue pour diriger la commune. Une équipe majoritairement composée de jeunes actifs motivés et dynamiques. Une équipe qui est entrée en fonction pour affronter une situation sanitaire totalement inédite perturbant bien des résolutions et des projets. Cette équipe a la faculté de regarder d'abord vers l'avenir.

Et l'avenir, ce sont nos enfants.

Notre premier objectif est donc naturellement tourné vers l'école. Entretenir les bâtiments, refaire les câblages pour améliorer l'école numérique, poursuivre l'amélioration du service et de l'acoustique de la cantine, réhabiliter la cour d'école maternelle par l'installation d'un préau et de nouveaux jeux : autant d'actions pratiques pour de bonnes conditions d'apprentissage. Pour bien entamer le cursus scolaire, il faut une école accueillante.

Nos enfants doivent aussi bénéficier d'un accès facilité aux sports : l'équipe municipale propose donc de nouveaux équipements pour la pratique du judo et pour l'école de foot.

Par ailleurs, dans le cadre de ses missions, le CCAS participera dès la rentrée scolaire à la prise en charge d'une partie des frais d'activité sportive.

L'installation du Conseil Municipal des Jeunes, tant attendue, sera effective cette année : la commune leur offre une voie supplémentaire pour se faire entendre, participer concrètement à la vie locale en portant leurs projets et en prenant part au fonctionnement des instances. Ils apprendront ainsi la construction d'un budget, l'élaboration d'un projet, le débat et les compromis.

L'attractivité pour Mellac trouvera une réponse dans la construction du lotissement de Ty Bonal dont la 1ère tranche est entamée. La maison médicale, inaugurée en juillet contribuera à une bonne couverture de santé pour nos concitoyens par la présence de 3 médecins. Notre ligne de conduite : **faire en sorte que les Mellacois et les Mellacoises s'épanouissent dans la commune.**

J'ai également une pensée pour nos aînés. Lors de ces derniers mois, ils et elles ont souffert des restrictions sanitaires : isolement, ennui, stress ont marqué leur quotidien. Nous avons accompagné avec nos moyens la vaccination de plus de 150 personnes. Le dispositif mis en place sur le territoire, entre le transport assuré par TBK et l'implantation du centre de vaccination par la ville de Quimperlé a montré l'efficacité de la collaboration entre élus locaux, au bénéfice de nos aînés en premier lieu. Nous restons à leurs côtés au quotidien.

Malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint, un travail de fond est en cours pour l'entretien et l'aménagement de la voirie, avec une vigilance accrue sur la sécurité routière et la perspective de l'aménagement de voies douces : ce chantier perdurera tout le mandat.

Nous avons vécu une année tendue avec beaucoup de crispations. Nous aspirons désormais à aborder l'été et la prochaine rentrée scolaire sur de nouvelles bases avec l'aide de notre riche tissu associatif.

Je reste résolument optimiste. Mon but et celui de l'équipe majoritaire : faire de Mellac une commune positive, vivante et toujours accueillante.

Franck Chapoulie, Maire



VOS ÉLU.E.S

Le conseil municipal



Nolwenn Le Crann
1^{ère} adjointe
Culture et cadre de vie



Mathieu Werner
2^{ème} adjoint
Vie associative, finances et personnel communal



Franck Chapoulie
Maire



Armelle Bihannic
3^{ème} adjointe
Affaires scolaires et communication



Patrice Le Goff
4^{ème} adjoint
Aménagement et entretien du patrimoine bâti et du matériel, urbanisme



Céline Le Guen
5^{ème} adjointe
Solidarité, logement et jeunesse



Christophe Kivaigne
6^{ème} adjoint
Mobilités, aménagement et entretien de la voirie, réseaux et espaces verts

Les conseillers de la majorité



Guénaël Hervé



Tiphaine Dupont



Florian Michel



Isabelle Baly



Loïc Le Bihan



Krystel Philippe



Philippe Henrio



Christelle Péron



Amélie Rozeau

Les conseillers d'opposition

Mellac Autrement.....

Mellac Plus Loin.....



Christophe Lescoat



Marie-Christine Péron



Pascal Grandin



Pascale Nigen



Gilles Darracq



Séverine Escolan



Gilles Lozachmeur

La communication entre nous

Le nouveau site internet de la mairie est actuellement en cours de réalisation apportant dans le même temps des fonctionnalités supplémentaires.



Accessible à partir du mois de septembre, il vous permettra de réaliser les démarches suivantes :

- Formulaires en ligne,
- Recherche de concession,
- Simulation d'aide financière du CCAS,
- Etc ...

De plus, le nouveau site de Mellac offrira la possibilité de réaliser des sondages permettant aux Mellacais de participer à des choix concernant la commune. Le premier sondage concernera l'éclairage public.



Mais aussi, sont et seront disponibles d'autres supports de communication :

- Un panneau municipal sis à Ty Bodel,
- Des bulletins d'informations téléchargeables, accessibles sous format imprimé auprès des commerçants volontaires à sa diffusion,
- Une page Facebook, de plus en plus active, comptant à ce jour plus de 1 000 abonnés,
- Un bulletin municipal annuel,
- Un compte Instagram dédié à la Mellathèque.

1 000
ABONNÉS
MERCI ! 

Les rencontres citoyennes



Initiées dès fin août dernier, les rencontres citoyennes ont pour objectif de venir au contact des habitants directement au sein de leur quartier. Ce moment d'échanges avec l'équipe municipale a pu se tenir dans 3 quartiers : Quartier de Prad Meur, Sapin vert et Penlann/Le Zabrenn. Malheureusement stoppées par la crise sanitaire, les rencontres citoyennes vont se poursuivre et se pérenniser.





Vie pratique, vie collective.....

Horaires d'ouverture de la mairie / la Poste

Du lundi au vendredi
8h45 - 12h00 et 13h45 - 18h00
Le mardi
8h45 - 12h00 et 15h30 - 18h00

Horaires de la Mella'thèque

Mardi 15h00 - 18h00
Mercredi 10h00 - 13h00 et 15h00 - 18h00
Vendredi 15h00 - 19h00
Samedi 10h00 - 13h00 et 15h00 - 18h00
Dimanche* 10h00 - 13h00

*ouverture du 1^{er} mai au 30 septembre
et 15h00 - 18h00 du 1^{er} octobre au 30 avril

Du 1^{er} juillet au 31 août, la Mella'thèque ferme les mercredis et samedis après midi

Horaires de la déchetterie de Quimperlé

de 9h00 à 12h00 (dernier accès 11h50)
et de 13h30 à 18h00 (dernier accès 17h50).
du 1^{er} avril au 31 octobre
1 Rue René Gasnier de Fresnes à Quimperlé

Horaires de jardinage et de bricolage

Pendant la période estivale, il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral N° 2012-0244 du 1^{er} mars 2012 «les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore», tels que notamment : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le marché hebdomadaire

Depuis le 1^{er} avril 2015, un mini marché hebdomadaire existe à Mellac.
Tous les mercredis de 9h30 à 13h00, plusieurs commerces alimentaires vous accueillent sur le parking de Ty Bodel.

Selon les saisons, le marché accueille aussi ponctuellement le stand des produits Magnetix, Charlott'Lingerie de Nadine et les jus de pommes de l'association Rev Co.

Actuellement, vous pouvez y retrouver :



La ronde des Crêpes
crêpes, galettes



Marithé Poissonerie
poissons et produits de la mer



Le Jardin d'Isabelle
légumes et oeufs biologiques

VIVONS ENSEMBLE



Chez Oliv'
plats cuisinés maison



Les chèvres de Kergotin
fromage et produits laitiers
biologiques de chèvre



André Ferval
charcutier traiteur

Les commerçants ambulants

En complément du marché du mercredi, plusieurs food-trucks (restauration ambulante) vous proposent des plats à emporter variés tout au long de la semaine :

Au menu :



La Remorque à Pizza

- Lundi sur le parking de Feunteun Don de 17h30 à 21h00
Pizza, hamburgers, desserts et boissons

A noter : pendant la période estivale, la remorque à pizza prend ses quartiers en bord de mer

Emouspapilles

- Mardi sur le parking de la boulangerie «Le pain de sucre»
de 18h00 à 21h00
Cuisine traditionnelle maison

A noter : pendant la période estivale, le service du soir est interrompu



Woodfire Foodtruck

- Jeudi et vendredi sur le parking de la boulangerie
«Le pain de sucre» de 16h00 à 21h00
Pizzas au feu de bois, wraps et desserts



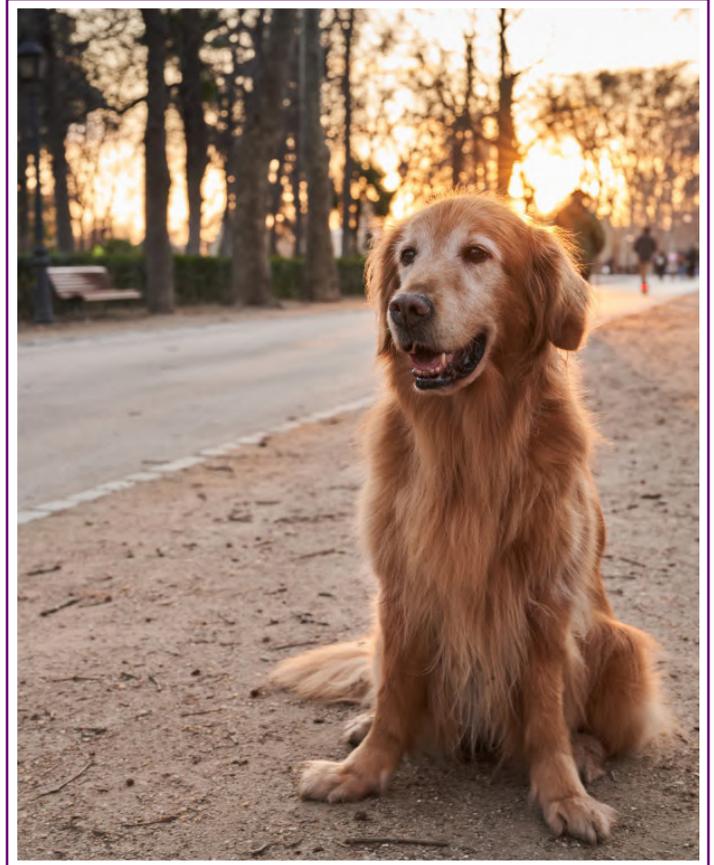
La divagation d'animaux.....

Propriétaires, on compte sur vous !

Article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

A noter : la société SACPA est autorisée à ramasser les animaux en divagation dans la commune. Charge aux propriétaires de s'acquitter de taxes pour récupérer leur animal auprès de cette société. (cf : site internet de la mairie).



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Article R632-1 du code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement :

Les déjections canines sont classées au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe.



Incidivités.....

Il est de plus en plus fréquent de voir dans notre commune des incivilités tels des graffitis, des intrusions dans les locaux communaux ou encore des dégradations du bien commun. Ces incivilités sont des atteintes aux Mellacois et Mellacoises.

VIE MUNICIPALE

Les finances de la mairie.....

Etablir un budget est la pierre angulaire du travail d'une équipe municipale.

Le budget 2021, premier vrai exercice du mandat s'est établi dans un contexte très particulier de crise sanitaire et d'incertitudes budgétaires et fiscales.

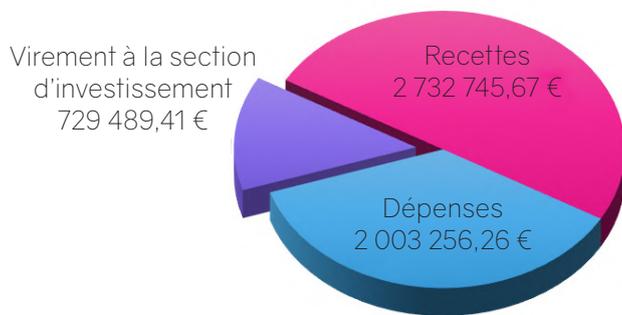
Dans ce cadre, la rigueur est synonyme de maîtrise des finances et non d'austérité.

C'est pourquoi, la municipalité a fait le choix de soutenir financièrement les associations oeuvrant pour l'enfance, la jeunesse, la solidarité, le handicap et la vie locale.

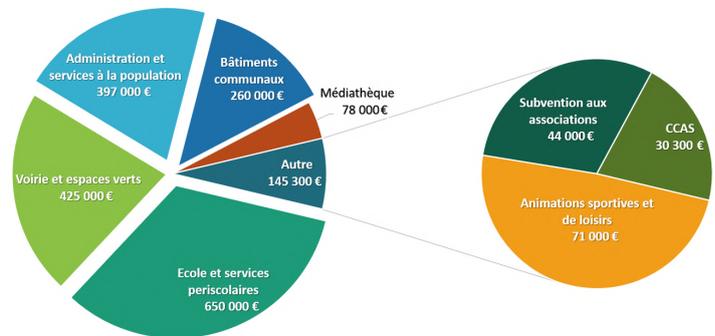
L'objectif restera le même durant tout le mandat : agir avec nos moyens, agir pour la justice sociale et la transition énergétique, agir pour améliorer la vie des habitants de Mellac .

Cette année, pour la seconde fois, il n'y aura pas de hausse des taux de taxes foncières, ni de nouvel emprunt. Il est prévu un niveau de recettes suffisant pour couvrir les dépenses de fonctionnement de manière efficiente, afin de préserver notre capacité d'investissement (voirie, bâtiments publics, matériels, école, services public, équipement sportifs et associatifs)

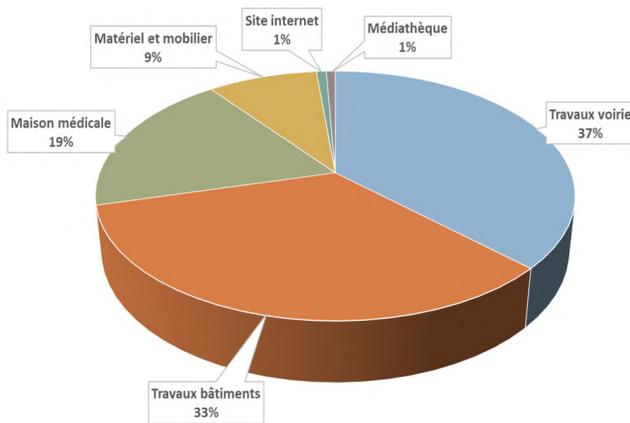
Budget de fonctionnement 2021



Dépenses de fonctionnement par secteur 2021



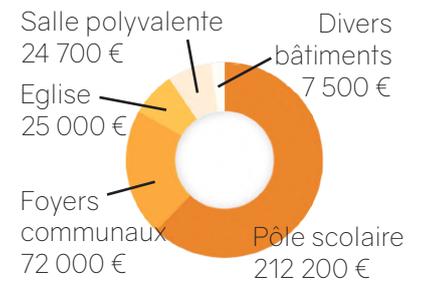
Dépenses d'investissement 2021



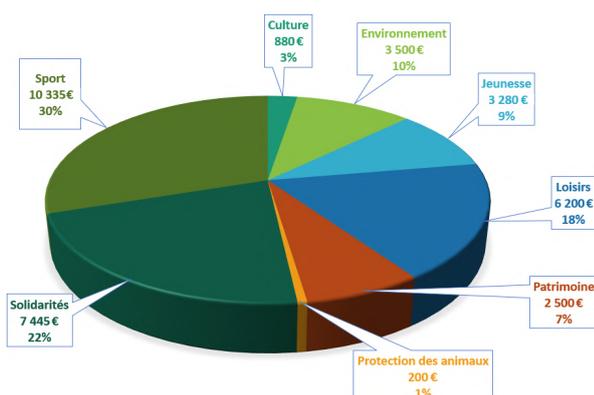
Focus 2021 sur le pôle scolaire

Pôle scolaire = 62 %

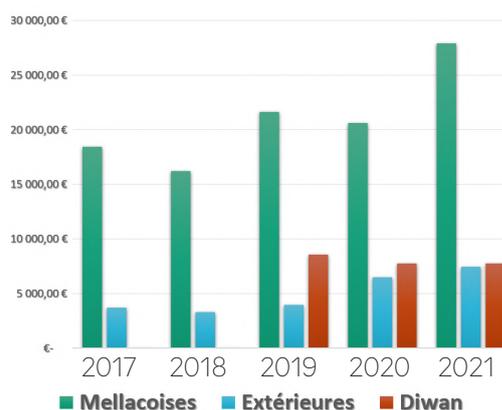
- Toiture école maternelle : 41 200 €
- Préau cour d'école maternelle : 33 000 €
- Sol et aires de jeux école maternelle : 40 000 €
- Self restaurant scolaire : 35 000 €
- Rénovation acoustique cantine : 30 000 €
- Câblage informatique des 2 écoles : 13 000 €
- Aménagements divers des 2 écoles : 15 000 €



Subvention par domaine associatif - 2021



Subvention aux associations



Entretien avec Christophe Nivaigne, nouvel adjoint chargé des mobilités et de l'aménagement du territoire

Vers une amélioration programmée de la voirie...

Christophe, pour rappeler le programme de l'équipe municipale, pouvez-vous indiquer les orientations envisagées pour les prochaines années ?

Comme nous l'avions formulé dans notre programme, les mobilités sur la commune sont une orientation majeure dans les améliorations que nous souhaitons apporter pour les habitants. C'est une demande forte de la population et une nécessité.

Sous l'appellation «mobilités», se dessinent plusieurs aspects telles que la circulation routière motorisée et la circulation dite «douce». Cette dernière englobe la circulation à 2 roues non motorisée et la circulation pédestre.

Quelle a été la première décision prise en ce début de mandat concernant le domaine de la voirie ?

En fait, il ne s'agit pas d'une décision mais plusieurs. Avant tout, il s'agissait de faire un état des lieux de l'existant et des demandes des Mellacois. C'est ainsi que les premières décisions de s'équiper de radars pédagogiques et de procéder à un diagnostic de la voirie communale ont été décidées et appliquées fin 2020. Aujourd'hui, les radars pédagogiques sont en place et le diagnostic établi.

Avez-vous connaissance des premiers retours ?

Absolument. Le radar pédagogique a 2 vertus : celle de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse de circulation et celle d'apporter des relevés chiffrés détaillés. C'est ainsi que nous avons pu



observer les premiers relevés comme celui présenté ici (encadré bas de page) De plus, nous avons constaté que les vitesses les plus élevées sont aux heures d'école et de travail.

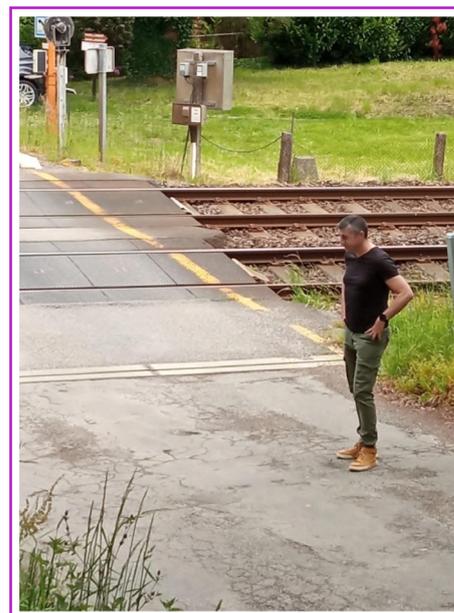
Beaucoup de Mellacois se manifestent à la mairie pour signaler les excès de vitesse parfois très importants dans leur quartier. Je souhaite profiter de cet entretien pour m'adresser aux lecteurs et leur dire que la sécurité routière est l'affaire de toutes et tous au quotidien.

Et, concernant l'état des routes ?

Pour le diagnostic de voirie, le compte-rendu a fait apparaître les éléments suivants : Sur les 43 kms de routes communales parcourues, le bilan est plutôt favorable. Seuls, 12 kms sont en mauvais état dont la route allant de Lesforn au passage à niveau de Guilligourgan. C'est la route pour se rendre au manoir de Kernault en partant du bourg de Mellac. C'est l'une des plus dégradées. Nous avons donc décidé de commencer les travaux d'amélioration de la voirie par celle-ci. Le plan de réfection de la voirie va être établi au cours de commission pour les 5 prochaines années.

Et, pour les autres formes de mobilités ?

Dans la perspective d'amélioration de la voirie, nous entendons à chaque fois inclure la possibilité de circuler via une voie douce à commencer par la route



de Guilligourgan qui permettra la liaison entre Ty Bodel et Baye en passant par le manoir de Kernault.

Un point qui n'a pas été abordé Christophe et, qui pourtant concerne tous les Mellacois, est-il prévu un aménagement de la route allant du rond-point de Kergroës à Kervail à Quimperlé ?

Oui, effectivement. Cette route communale N°7 construite en 1993 est très empruntée par les automobilistes du territoire puisqu'elle dessert l'accès à la voie express et la Zone d'Activités de Kervidanou. Elle a d'ailleurs subi cet hiver des dégradations conséquentes. C'est un axe principal de notre commune également emprunté par les piétons et les vélos. Il mérite une attention particulière.

Le mot de la fin ?

Je souhaite préciser aussi qu'une campagne de réfection des peintures de signalisation au sol sera mise en œuvre prochainement.



Exemple d'un premier relevé sur la partie de la route départementale D765 limitée à 50km/h traversant la commune :

- Vitesse maximum enregistrée : 148 km/h
- Vitesse moyenne enregistrée : 59 km/h

Soit 82.3 % des passages sont en excès de vitesse.

Sur 24h00 : 19 332 passages de véhicules enregistrés dont :

- ! - 623 à plus de 90 km/h
- 203 à plus 100 km/h
- 35 à plus de 110 km/h

De 15h00 à 19h00 : 5.753 passages de véhicules enregistrés dont :

- ! - 4.703 à plus de 60 km/h
- 444 à plus de 80 km/h
- 22 à plus de 90 km/h
- 9 à plus de 100 km/h
- 3 à plus de 110 km/h

Urbanisme

Lotissement «Les terrasses de Ty bonal»

Les premiers coups de pelleuse ont été donnés en avril dernier dans le cadre de la viabilisation de la 1^{ère} tranche du lotissement qui comporte 47 lots à destination des particuliers et 6 lots pour l'habitat social.

Afin de faciliter la circulation routière liée aux entrées et sorties des habitants, un rond-point sera réalisé sur la départementale à hauteur du lotissement.

A ce jour, la dénomination des 7 rues est en cours de décision alors que les essences de végétaux arborant les voies ont été choisies.

Il est prévu au sein du lotissement une circulation parallèle de voies douces et de voies routières. Une attention a été particulièrement portée à la sécurité routière, l'aménagement d'espaces verts communs et la préservation de la zone naturelle.

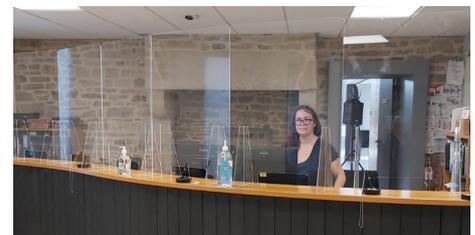


Les actions au quotidien

Réaménagement de l'accueil de la mairie

Au mois de mars 2021, le hall de la mairie a été réaménagé pour permettre un meilleur accueil des administrés aussi bien pour les démarches relevant de la mairie que les prestations de la Poste.

C'est ainsi qu'Agnès et Alexandre, nos 2 agents, accueillent simultanément le public et voient dans le même temps s'améliorer leurs conditions de travail.



Les fins de travaux

• Le boulodrome

Démarré en 2019, le boulodrome a été entièrement construit par les agents des services techniques. Très bientôt, les boulistes seront ravis d'utiliser cette belle structure.



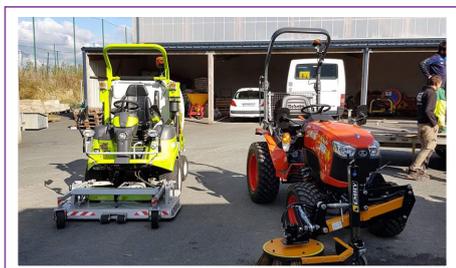
• La maison médicale

Elle accueillera dès le mois de septembre 2021 les 3 médecins exerçant à Mellac. La structure prévoit la possibilité d'intégrer un 4^{ème} professionnel de santé.

VIE MUNICIPALE

Abattage des platanes autour de l'église

En février, l'abattage de 4 platanes a été rendu inévitable pour des raisons de trop grande proximité entre les arbres empêchant leur croissance rendant l'église humide.



Renouvellement des matériels

Fin 2020, les services techniques ont été équipés par un tout nouveau micro-tracteur et une tondeuse ; matériels maintenant plus opérationnels et ergonomiques pour nos agents techniques.



L'école

2021 /2022, un accent sur l'école maternelle.

Parce que l'éducation est un enjeu majeur pour notre société et particulièrement pour notre commune, l'équipe municipale ne lésinera pas sur les améliorations pour le confort des enfants et du corps enseignant.

Initié sous le dernier mandat de Bernard Pelleter et retravaillé avec les services municipaux, le projet de scramble au restaurant scolaire s'est concrétisé lors des vacances de Noël 2020. Les élèves de l'école élémentaire se sont facilement adaptés à ce nouveau service. Maintenant, ils sont heureux d'utiliser le mode self-service même si, pour le moment, à cause des raisons sanitaires, ils ne peuvent se servir eux-mêmes. Les agents municipaux sont, quant à eux, satisfaits de cette nouvelle organisation de service facilitant leur travail au quotidien.



scramble enfant



la citronnelle



le train

A suivre à la rentrée scolaire 2021/2022, un projet financièrement conséquent pour la commune : le réaménagement de la cour d'école maternelle. Ce projet, étudié conjointement avec le corps enseignant de l'école maternelle et l'Association des Parents d'Elèves (APE), a débuté cet hiver par la démolition de la butte d'agrément laissant une place conséquente pour la construction d'un préau de 100 m² attendu depuis longtemps. La cour d'école se verra dotée de jeux flamboyants neufs en lieu et place de ceux existants devenus obsolètes.



De plus, il est prévu :

- la réparation du toit de l'école maternelle
- la réfection du câblage informatique de l'école
- la décoration intérieure du restaurant scolaire
- le renouvellement des cloisons de séparation des toilettes
- le traitement de l'acoustique du restaurant scolaire

Déchets

moins produire et s'en débarrasser en impactant moins son environnement

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, Quimperlé Communauté mène de nombreuses actions pour réduire la production de déchets à la source sur son territoire. La belle saison arrive, alors faisons un focus sur les végétaux !

1 - Réduire sa production de déchets à la source : le broyage de végétaux

177 kg/hab/an, c'est la quantité moyenne de déchets verts collectés sur le territoire de Quimperlé Communauté. Les végétaux représentent plus de 25% des déchets collectés sur le territoire et près de 45% du tonnage déposé en déchèterie. Le broyage permet de réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage en divisant leur volume par 3.

Ce procédé a de nombreux avantages :

- réduire la quantité de déchets verts apportés en déchèterie
- diminuer les allers-retours en déchèterie
- produire un structurant pour votre composteur
- fabriquer un paillage naturel qui sera bénéfique à vos plants

Quimperlé Communauté propose une aide financière aux particuliers souhaitant broyer leurs déchets verts en remboursant 50% du montant de la location d'un broyeur.

2 - Je composte, tu compostes, nous compostons

La pratique du compostage permet de réduire, en moyenne, de 30% le poids de la poubelle d'ordures ménagères et de traiter à votre domicile les déchets de jardin. Le compostage peut se faire en tas, c'est la manière la plus simple de composter, ou en bac pour plus d'esthétisme.

Que peut-on composter ? Tout ce qui est organique :



Crédit photo : Quimperlé Communauté

<i>Déchets de cuisine</i>	<i>Déchets de jardin</i>	<i>Et aussi</i>
Epluchures de fruits et légumes Restes de repas et de pain Marc de café et filtre en papier Sachet d'infusion et de thé Coquilles d'œufs écrasées Serviettes et essuie-tout en papier	Fleurs fanées Déchets du potager Feuilles mortes Gazon et mauvaises herbes Petites tailles de haies	Cendres de bois Sciures et copeaux Fumier d'animaux

Les 3 règles d'or pour réussir son compost :

- L'équilibre azote / carbone en assemblant les contraires :
 - Les déchets verts, mous et humides sont azotés
 - Les déchets bruns, durs et secs sont carbonés
- L'aération en mélangeant son compost régulièrement
- L'humidité en arrosant ou en laissant son composteur ouvert par temps de pluie

Chaque année, Quimperlé Communauté propose des composteurs à tarif avantageux, dans la limite des stocks disponibles. Certaines communes possèdent également une solution de compostage collectif.



Vous trouverez les plaquettes d'informations comprenant le formulaire de demande de broyeur de végétaux à l'accueil de votre mairie.

Pour plus d'information sur le broyage et le compostage, vous pouvez contacter les services techniques de Quimperlé Communauté au 02 98 35 09 42 ou par mail à services.techniques@quimperle-co.bzh

Déchets, la gestion des emballages.....

Et si on parlait des poubelles jaunes ?



N'oubliez pas, tous les emballages se trient !

Ils doivent juste être bien vidés, séparés et si possible aplatis. Depuis 2016, sur notre territoire, tous les emballages se trient, même les barquettes, pots de yaourt et autres sacs ou films plastiques. Ils doivent être vides, bien séparés et si possible aplatis. Il est inutile de les laver.

Mais qu'est-ce qu'un emballage ?

Pour être certain de ne pas vous tromper, répondez à la question suivante :

«cet objet était-il plein au moment de l'achat ?»

- Si oui, c'est bien un emballage et une fois vidé, il peut être trié.

En carton, plastique ou métal, il ira dans le sac de tri puis dans le conteneur à couvercle jaune de votre quartier.

En verre, il ira dans le conteneur à verre le plus proche de votre domicile.

- Si non, alors ce n'est pas un emballage et il doit être jeté avec les autres déchets non recyclables, dans le sac-poubelle noir, puis le conteneur à couvercle vert.



Crédit photo : Quimperlé Communauté

Que mettre dans le sac de tri ou sac jaune ?

- Les emballages en carton, bien vidés et écrasés. Si votre carton est plus grand que votre sac de tri, il est à déposer en déchèterie pour ne pas encombrer le conteneur de votre quartier.
- Les emballages en métal, bien vidés (conserves, canettes, bombes aérosol...)
- Les emballages en plastiques, bien vidés et aplatis lorsque c'est possible, c'est par exemple le cas des bouteilles plastiques.
- Les papiers qui vous ont servi à lire ou à écrire (courrier avec enveloppe, publicités, journaux, magazines...). Donc, pas d'essuie-tout car ils ne sont pas recyclables. Si vous avez un compost, celui-ci sera heureux de les accueillir.



Pourquoi séparer les emballages ?

Quand on imbrique 2 pots de yaourts ensemble, pas de souci, ils sont composés de la même matière ils iront sur la même chaîne de tri et seront recyclés. Si par contre, on imbrique ensemble différents emballages (du papier dans une boîte métallique par exemple), dans la bonne intention de gagner de la place dans le sac de tri, ils ne pourront pas être séparés sur les lignes de tri et donc leur recyclage sera refusé : la bonne intention n'est alors pas récompensée...

Masque usagé ou gants à usage unique à jeter, comment faire ?

Les masques et gants jetables usagés sont à jeter avec des consignes particulières, afin de respecter l'hygiène publique. Ils doivent être jetés dans un sac-poubelle dédié, lui-même placé dans un second sac-poubelle fermé, puis conservé 1 semaine avant d'être déposé dans le conteneur à couvercle vert. Ainsi, tout risque pour le personnel de collecte ou de traitement sera éliminé.

En aucun cas ces déchets ne doivent être jetés dans la nature, ni dans les sacs ou conteneurs pour déchets recyclables. Ils risqueraient alors de polluer, de souiller les matériaux recyclables, voire de contaminer le personnel en charge de la propreté, de la collecte ou du tri.



Pensez aussi à déposer les emballages en verre dans les conteneurs prévus et les textiles dans les conteneurs. Chaque fois que vous trie correctement vos déchets, vous créez des emplois et protégez les ressources naturelles.

Bravo, vous pouvez être fiers de vous !

Au secours, les conteneurs au bout de ma rue débordent !!

On a souvent vu à Mellac nos conteneurs jaunes avec des sacs empilés au-delà de la contenance normale, parfois mis dans les conteneurs verts ou déposés sur les côtés ou devant quand il n'y a plus de place ... cela ne donne pas de notre commune une image positive.

Pour éviter la vision désagréable pour tout le monde des sacs jaunes étalés partout et devoir faire des tournées supplémentaires qui nous coûteraient bien plus cher, voici des astuces simples que chacun ou chacune de nous peut appliquer pour améliorer notre qualité de vie en commun :

- Bien aplatir vos emballages avant de les déposer dans votre poubelle de tri.

Résultat : un gain de place dans votre sac = moins de sacs jaunes utilisés + simplicité dans le traitement du tri en usine. Pour atteindre le haut du classement, n'oublions pas d'utiliser des emballages réutilisables car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

- Bien aplatir le sac lui-même une fois rempli :

la technique de « je m'assois dessus ! » vous fera réduire le volume : un sac qui prend moins de place dans le container de votre quartier !

- Reporter au lendemain :

si les containers sont déjà pleins, les sacs de tri ne produisant pas d'odeurs et ne suintant pas, vous pouvez en garder un ou 2 chez vous en attente pour le lendemain du passage du ramassage hebdomadaire : **vos voisins vous diront merci !**

Merci d'avance, pour le bien de toutes et tous, de respecter ces consignes.

La commune & l'environnement

A son échelle, la commune s'implique dans la lutte contre le réchauffement climatique et agit pour préserver l'environnement des Mellacais et des Mellacoises par différentes actions :



- L'éclairage public
- L'audit énergétique
- La création d'une grainothèque
- La lutte contre la prolifération des choucas
- La mise en valeur du site du moulin blanc



Crédit photo : Quimperlé Communauté

L'éclairage public.....



Les prochains mois, l'éclairage public se verra modifié par le changement plus de 40 lampes à vapeur de mercure pour des ampoules LED plus économiques et moins polluantes. Vous serez prochainement consultés par voie de sondage pour apporter votre avis sur le temps d'éclairage public.



Audit énergétique de la salle polyvalente.....

Le décret tertiaire entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019 (art 175 de la loi ELAN) précise les nouvelles obligations faites aux bâtiments tertiaires en matière de réduction des consommations énergétiques, soit un niveau de réduction de - 40 % en 2030, - 50 % en 2040, -60 % en 2050.

Concernés : les bâtiments du secteur public ou privé de superficie supérieure ou égale à 1000 m² ; ce qui le cas de la salle polyvalente.

Aussi, la municipalité a demandé un audit énergétique afin de déterminer les travaux à effectuer en priorité pour améliorer le bilan énergétique du bâtiment.

Les résultats de cet audit permettront de définir une stratégie de rénovation et d'amélioration de cette structure.

Lutte contre la prolifération des choucas des tours.....

A son échelle, Mellac s'inscrit dans ce programme en agissant concrètement ; notamment par une expérimentation concernant la prolifération des choucas des tours. Répondant aux critères d'éligibilité, la commune s'est portée volontaire pour participer à une étude expérimentale pilotée par l'Université de Rennes associant différents acteurs comme la Ligue de Protection des Oiseaux, Bretagne Vivante et les agriculteurs locaux. La première étape de cette expérimentation a été l'observation des oiseaux lors de la période de nidification au printemps. Il a été quantifié une quarantaine de couples nicheurs. Dans ce contexte, la 2^{ème} phase devrait être la mise en œuvre d'un projet d'engrillagement d'une centaine de cheminées.



Le Moulin Blanc.....

Lorsque nous parlons d'environnement, on ne peut passer à côté du site du Moulin Blanc. Après plusieurs années, la restauration des bâtiments par l'association « Les Amis du Moulin Blanc » est arrivée à son terme. Il s'agit maintenant de faire profiter la population de cet écrin de verdure préservé et de ce lieu qui amène à la balade et à la rêverie.



Quelques uns des membres du CCAS élus en début de mandat

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une instance ayant pour but de mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, le CCAS possède d'ailleurs une double fonction :

- Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)
- Dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Présidé par le Maire, Franck Chapoulie, le CCAS est composé de 14 membres dont :

- Céline Le Guen, Vice-Présidente
Adjointe en charge de la solidarité, du logement et de la jeunesse
- 6 membres élus par le Conseil Municipal
- 7 membres nommés par le Maire.

En ces temps particuliers, il a dû adapter ses actions sociales aux contraintes imposées par la crise sanitaire de la Covid19 comme décider de la suppression du repas des aînés prévu en fin d'année dernière pour favoriser la distribution de colis de Noël.

Les colis de Noël.....

Deux types de colis ont été proposés au choix : un colis bien-être ou un colis gourmand ; le second ayant rencontré plus de succès. L'ensemble des colis a été distribué à toute personne de 70 ans et plus inscrite auprès de la mairie. C'est ainsi que 202 colis réservés ont été distribués à la mairie par les membres du CCAS début décembre ou ont été livrés à domicile.



La vaccination Covid 19



Credit photo : Ouest France

Suite à l'annonce de l'État de favoriser la vaccination des seniors et devant la complexité de prise de rendez-vous pour nos aînés, les agents de l'accueil de la mairie et le CCAS, en lien avec CAP Autonomie Santé, se sont beaucoup mobilisés et impliqués auprès de nos aînés pour leur faciliter l'accès à la vaccination au centre de vaccination de Kerjouanneau à Quimperlé ainsi que le transport pris en charge par Quimperlé Communauté via TBK pour les personnes les plus vulnérables et à mobilité réduite. Un contact téléphonique personnalisé par les élus du CCAS a été effectué en priorité aux personnes plus de 80 ans. Puis ont été prises en compte les inscriptions des personnes de plus de 70 ans ; ce qui a permis d'inscrire plus de 150 Mellacais à la vaccination.

De nombreux bénéficiaires de cette opération ont, d'ailleurs, manifesté à la Mairie leur satisfaction devant l'efficacité du dispositif du début à la fin.

La banque alimentaire, une action sociale

La collecte nationale de la banque alimentaire s'est déroulée le 28 novembre 2020. Pour cette édition, l'ensemble du Conseil Municipal et deux bénévoles se sont mobilisés à la galerie d'Intermarché de Mellac. Une collecte toute particulière en ces temps difficiles de pandémie, qui a permis de rassembler près de 750 kg de denrées et produits d'hygiène. Triés et rangés dans une pièce dédiée, les produits collectés ont vocation à compléter les colis mensuels de la banque alimentaire mais aussi assurer toute l'année des colis d'urgence aux personnes en difficulté.



réserve vide



réserve pleine

Les actions 2021 du CCAS

• L'aide financière à l'accès au sport

L'accès au sport pour tous est essentiel. Cette année, le CCAS a donc décidé d'agir en ce sens. C'est ainsi qu'il est prévu un remboursement de licence sportive à hauteur de 40 € sous conditions de ressources à toute personne sans critère d'âge souhaitant pratiquer une activité sportive à Mellac ou sur le territoire du Pays de Quimperlé.

• Le changement de calcul du quotient familial

Afin de faciliter la composition du dossier d'aide sociale, le CCAS a simplifié le mode de calcul du quotient familial pour faciliter le montage du dossier et se mettre en règle avec le Règlement Général de la Protection des Données. Il sera effectif à partir du 1^{er} septembre 2021 et seule la feuille d'imposition sera nécessaire. Une simulation sera à votre disposition sur le nouveau site internet de la mairie.

• Le colis Distrifrais

Actuellement fourni de décembre à mars, le colis Distrifrais sera distribué, à compter du mois de décembre 2021, tout au long de l'année excepté les mois d'été.

Ce colis alimentaire composé de produits frais (viandes, légumes de saison, produits laitiers) vient en complément de la banque alimentaire et fournit à nos bénéficiaires un équilibre nutritionnel plus régulier.

• La penderie solidaire

Actuellement, les membres du CCAS travaillent sur un projet de penderie solidaire. Ils espèrent pouvoir mettre en place cette initiative d'ici fin 2021.

• Repas des aînés

A ce jour, la mise en place d'un repas des aînés continue de poser question. Les membres du CCAS préfèrent attendre l'évolution de la situation sanitaire afin de se prononcer.

A retenir :

Inscription pour le colis de Noël :
du 15 septembre au 31 octobre 2021

Pensez à vous inscrire ou inscrire vos parents et grands-parents auprès de la mairie.

Pour pouvoir en bénéficier : 02 98 71 80 63, à l'accueil de la mairie ou par mail mairie@mellac.bzh

Un relai sera effectué par la presse locale



VIE ASSOCIATIVE

La vie associative, sportive et culturelle de notre commune a été très réduite comme dans tant d'autres communes.

Néanmoins, 2 associations ont vu le jour.

A2PK

Animer et Partager en Pays de Kemperle

Bonjour Nolwenn COLAISSEAU.

Vous êtes la présidente d'une nouvelle association sur la commune : Animer et Partager en Pays de Kemperle (A2PK). Pouvez-vous la présenter aux habitants ?



A2PK est une association à but non lucratif tournée vers l'entraide pour aider à concrétiser des projets originaux tant dans la commune qu'en dehors, l'aide aux associations, et l'animation locale. Nous sommes classés par la préfecture en réseau d'échanges, d'entraide entre les habitants, et association de loisirs.

Nous ne sommes pas une association d'éducation populaire.

Nous avons 2 objectifs bien distincts.

Notre premier objectif, c'est d'animer la commune avec des actions simples : nettoyage plusieurs fois par an des espaces verts et des lieux-dits, ou encore mise en place au mois de décembre dernier d'une boîte aux lettres décorée devant l'école pour que les enfants puissent y déposer leur lettre au Père Noël.

A cette occasion, chaque enfant a pu recevoir une réponse du Père Noël et plusieurs classes de l'école de Mellac ont pu profiter de l'occasion pour y déposer leurs lettres.

Nous voulons organiser des spectacles : concerts, scènes ouvertes, journée consacrée au rétrogaming, jeux pour les enfants avec des structures gonflables, et puis faire des animations qui réunissent la population autour d'un moment de loisir et de partage...

Notre deuxième objectif, c'est d'apporter un soutien aux associations en général, en faisant du lien entre tout le monde pour trouver des bénévoles, trouver du matériel, pour organiser des animations inter-associatives sur la commune et également sur le pays de Quimperlé.

Mais la crise sanitaire nous a beaucoup freinés depuis notre création en octobre 2020.

Pouvez-vous expliquer ce qui vous a poussé à créer cette association ?

Tous les membres du bureau de l'association viennent du milieu associatif et nous nous sommes entendus sur le constat qu'il est toujours compliqué aujourd'hui de trouver des bénévoles pour toutes les manifestations, les animations qui demandent du temps et de l'énergie pour les organiser.

Nous nous sommes aussi rendus compte que nous avions la même envie de pouvoir vivre et recréer les fêtes inter-quartiers qui ont existé par le passé.

Notre envie est de retrouver l'ambiance avec une fête qui nous rassemble dans le Mellac des fêtes de village.



Quelles actions ou quels projets menez-vous actuellement sur la commune et ailleurs ?

Nous avons organisé le 13 juin de 10h00 à 12h00 un nettoyage élargi du bourg de Mellac.

Nous envisageons aussi de faire une scène ouverte avec restauration sur place, le samedi 17 juillet à partir de 17h30 au parc Mitterrand.

Au mois de septembre, nous pensons organiser un dimanche la venue pour les enfants de structures gonflables au parc Mitterrand, a priori le 19 septembre à partir de 10h00.

Comment faire pour adhérer et devenir bénévole dans votre association ?

Toute personne souhaitant venir dans l'association peut nous contacter à n'importe quel moment.

L'adhésion est de 20 € et valable 12 mois.



Contactez l'association :

- via notre page Facebook

Animer et Partager en Pays de Kemperle - A2PK

- par téléphone : au 06 77 97 35 10

- par courriel :

animerpartagerkemperle@gmail.com

L'Écrivain public

Aide à la rédaction et aux démarches administratives

Gérard GRALL, vous êtes le président de « L'Écrivain public », une association que vous avez créée le 31 janvier 2021. Pouvez-vous nous expliquer son but, son fonctionnement ?



L'écrivain public est une association sans but lucratif qui, comme son nom l'indique, propose gratuitement à toute personne qui la sollicite les services habituels d'un écrivain public.

Par le passé, quand on ne savait pas lire et écrire, on allait voir l'écrivain public pour faire écrire les lettres dont on avait besoin.

Un écrivain public est le trait d'union entre les individus et les nécessités administratives ou sociales. Les écrivains publics se sont surtout multipliés historiquement dans un premier temps sous l'effet de l'accroissement des relations commerciales, et dans un second temps avec le développement dans les sociétés des structures administratives.

Hier comme aujourd'hui, le rôle d'écrivain public implique d'être à l'écoute, de comprendre la demande et la situation des personnes, de les respecter et faire preuve d'une grande discrétion.

Dans notre société actuelle, avec le développement des technologies de l'information, de l'Internet, la modernisation des services et leur dématérialisation, le rôle de l'écrivain public est principalement d'aider tant à la rédaction de tout document écrit d'ordre privé, administratif ou professionnel, que la réalisation de formalités administratives diverses, quel qu'en soit le format : papier, informatisé, courriel, procédure dématérialisée, etc.

Si l'on se propose d'aider, c'est que cela n'est pas simple pour tout le monde.

De manière générale, solliciter un écrivain public suppose une confiance entre les gens et nous, car ils nous exposent forcément un problème auquel ils sont confrontés. Et cela exige de nous, bénévoles, un devoir de discrétion totale, d'écoute et d'empathie sincères.

Nous sommes plus d'une dizaine dans l'association. Chacun de nous pos-

sède des compétences et un parcours professionnel particulier, dans lequel il a atteint une certaine maîtrise. Nous nous complétons. Néanmoins, nous ne savons pas tout et connaissons nos limites aussi. Nous aidons de ce fait les personnes que nous rencontrons et qui nous sollicitent à s'orienter vers les bons interlocuteurs et les bons services. C'est une forme d'assistance administrative si l'on peut dire, qui bien souvent revient à accompagner des personnes en difficulté pour faire des démarches via internet, décrypter le langage administratif, commercial, etc.

Nous ne sommes pas pour autant un service d'assistance juridique non plus. Le but, c'est d'aider qui le souhaite, gratuitement, anonymement et en toute confidentialité. C'est la condition sine qua non pour être écrivain public... comme savoir passer le relais vers les services concernés. Encore une fois, le but, c'est d'aider, quand cela dépasse nos compétences.

Pouvez-vous expliquer ce qui vous a poussé à créer cette association ?

Comme je l'ai dit pour présenter l'association, nous sommes avant tout un collectif de personnes. Nos carrières professionnelles respectives nous ont permis d'atteindre un certain niveau de compétence et de maîtrise de différents sujets auxquels nous sommes souvent confrontés dans le quotidien ou certains moments de la vie. Nous avons majoritairement atteint l'âge de la retraite et nous avons envie de pouvoir être utile et rendre service. Donc nous avons eu envie de mettre nos qualités et nos compétences au service de tout le monde, et gratuitement puisque nous ne sommes pas des écrivains publics professionnels. Nous avons l'expérience vécue des sujets. Il était difficile de pouvoir concrétiser cette envie d'aider en restant au stade d'un simple collectif. C'est ce qui nous a poussé à créer notre association en début d'année. Et nous voilà.



Quelles actions menez-vous actuellement ?

Comme pour tout le monde, le contexte sanitaire et ses contraintes n'a pas aidé à nous lancer en début d'année.

Nous avons pris rendez-vous alors avec l'adjoint au maire en charge des associations pour lui présenter et expliquer notre démarche.

Notre projet associatif semble avoir convaincu puisqu'en retour, la Municipalité nous a proposé de devenir bénévoles à la Mella'thèque pour animer 2 fois par semaine un atelier d'écrivain public au titre du service public. Nous disposons de ce fait de l'accès à internet, et de l'accès aux postes informatiques si nécessaire pour faire des recherches avec les personnes qui nous rencontrent.

Bref, nous avons créé une association et nous voilà aussi depuis le mois de mai, bénévoles dans le service public. Cela nous convient tout à fait, car notre volonté c'était de pouvoir aider.

En tant qu'association, nous réfléchissons en parallèle aux projets complémentaires que nous pourrions mener à ce titre sur la commune et, au-delà, au sein de la Communauté d'Agglomération.

Comment doit-on faire pour pouvoir vous solliciter ?

2 possibilités existent pour nous solliciter :

- Soit venir à la Mella'thèque à l'atelier que nous animons pour la Municipalité.

- Soit contacter l'association.



Contactez l'association :

06 71 74 05 16

ou par courriel à l'adresse :

ecrivaindemellac@gmail.com

Passons l'été ensemble

Ça bouge à la Mella'thèque !

Soirées jeux petits et grands : en juillet et août, à la Mella'thèque et au-dehors, venez jouer en famille, entre amis, avec d'autres passionnés !

Les vendredis soir, le 2 juillet, 23 juillet et le 20 août, de 19h00 à 22h00 à la Mella'thèque : jeux de sociétés variés pour petits et grands, gratuit sur réservation sur place ou à l'adresse bibliotheque@mellac.bzh



Le vendredi 6 août de 19h00 à 22h00 : soirée spéciale jeux d'extérieur avec jeux bretons, palet, quilles ou autres au parc Mitterrand, gratuit, vous pouvez aussi amener vos propres jeux et votre pique-nique ! En collaboration avec l'Amicale Laique, l'APE et les Amis du Moulin Blanc.



Le dimanche 11 juillet, un voyage plein de poésie pour les familles :

Zéphir & Alizé, théâtre, Compagnie du Grand Tout, texte de Fabien Arca, dès 3 ans.

Au fil de leurs souvenirs de vacances, Zéphir et Alizé partent en voyage imaginaire. Un périple plein de rebondissements entre tempête et nouveau départ. Main dans la Main.

Une traversée tendre et joyeuse proposée par Erwan David et Anne Goasguen.



Crédit photos :
Maison du théâtre de Brest

Séances à 10h30 et 11h30 : gratuit sur réservation sur place ou à l'adresse bibliotheque@mellac.bzh

Une exposition originale

À découvrir du 1^{er} juillet au 31 août :

« Cette exposition dévoile [...] les stratégies de survie mises au point dans le monde végétal. Au fil de leur très longue évolution débutée il y a des centaines de millions d'années, les végétaux ont eu tout le temps de mettre au point des stratagèmes diaboliques pour assurer leur survie, dans la lutte impitoyable que se livrent les espèces entre elles. »

Pour l'accompagner, une découverte des plantes du Parc Mitterrand sera animée par Aventures Végétales le samedi 24 juillet à 10h30.

Ouvert à toutes et tous. Gratuit mais sur réservation sur place ou à l'adresse bibliotheque@mellac.bzh



NOUVEAU !!! Venez profiter de « l'Espace Vacances »

En juillet et août, la mairie vous offre à l'entrée de la Mel-la-thèque un espace de convivialité et de détente, pour lire la presse et écouter de la musique, profiter du wifi gratuit, se retrouver entre amis, faire des recherches sur internet, jouer en famille ou lire sur la terrasse tranquille en buvant un café....

Cet espace à votre disposition gracieusement sera ouvert tous les mardis et vendredis matin de l'été de 10h00 à 12h00.



Redécouvrez le patrimoine naturel de Mellac avec des histoires en plein air dans des lieux magiques :

Samedi 7 août à 19h00



MONIQUE RÉPÉCAUD, conteuse et YANN-FANCH PERROCHES, accordéoniste.
« La Sauvageonne », tout public à partir de 10 ans, gratuit
Dans le jardin du presbytère, derrière la mairie (amenez votre pique-nique !)

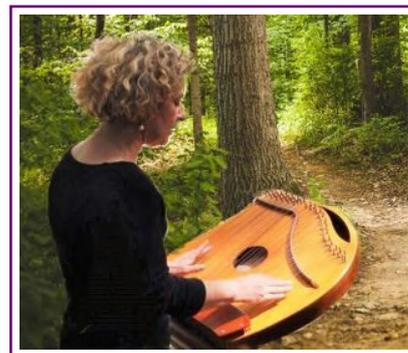
D'après le conte La feuille de laurier qui chante, version bretonne de la Belle et la Bête...C'est, en somme, une histoire vieille comme le monde, vieille comme l'amour ... une histoire d'aujourd'hui !

Mercredi 18 août à 17h00



CAROLINE AVENEL, conteuse et sa cithare.
« La rive aux rêves », tout public à partir de 6 ans, gratuit
Au Moulin Blanc (prenez votre goûter !)

Dans ce décor où les ombres et les lumières dansent sur l'eau, la porte des contes est grande ouverte. Elle offre un passage qui conduit vers la rive aux rêves : Autre lieu, autre temps, où les êtres de l'autre monde mènent le bal.



Les associations animent la commune tout l'été : concerts, vide greniers, lotos, ...

Retrouvez toutes les infos dans la presse locale, sur la page Facebook de la mairie et sur le panneau lumineux à Ty Bodel.

Le Festival des Rias se déroulera du 24 au 28 août en pays de Quimperlé

Devenez signaleur !

Ces personnes majeures sont chargées de prévenir et d'informer la population et les automobilistes des changements impliqués par l'organisation du festival (interdiction de stationnement et de circuler, accès aux parkings publics) et veiller à la prévention sanitaire.

Adresser vos candidatures à l'adresse :
signaleurs.rias@quimperle-co.bzh

Devenez hébergeur bénévole !

Contactez Chloé Le Guen, chargée de production au Fourneau, pour discuter de la possibilité d'accueillir une ou plusieurs artistes chez vous : 02 98 46 19 46
chloe.leguen@lefourneau.com



Journées Européennes du Patrimoine

18 et 19 Septembre 2021

Sur le thème : patrimoine pour tous

Pour ce rendez-vous attendu chaque année, les associations mellacoises attachées au patrimoine se mobilisent : les Amis du Moulin Blanc et les Amis de la Chapelle de la Madeleine seront donc au rendez-vous pour vous proposer de visiter ou revisiter leurs travaux de réhabilitation et de mise en valeur de sites remarquables de la commune.



Le Moulin Blanc



Les Amis de la Chapelle de la Madeleine

Crédit photo : Quimperlé Terre Océane

Le Manoir de Kernault, établissement membre de Chemins du Patrimoine en Finistère, joyau de patrimoine et de culture implanté sur notre commune, ouvrira également ses espaces au public gratuitement, en fonction des importants travaux d'aménagement et de restauration en cours.



Crédit photo : Chemin du Patrimoine en Finistère

Le Manoir de Kernault



Enfin, la mairie vous proposera durant le week-end des rendez-vous inédits sur le patrimoine culinaire, naturel ou bâti de la commune : des surprises vous attendent ...

PARLONS DE VOUS ...

Naissance à la maison de Leïa

Voilà longtemps que ce n'était pas arrivé. Le 17 janvier dernier, une nouvelle Mellacoise a vu le jour. En effet, Leïa a surpris ses parents en décidant de naître à leur domicile. L'accouchement s'est fait avec l'aide du papa alors qu'Adrien, son grand frère téléphonait aux pompiers.



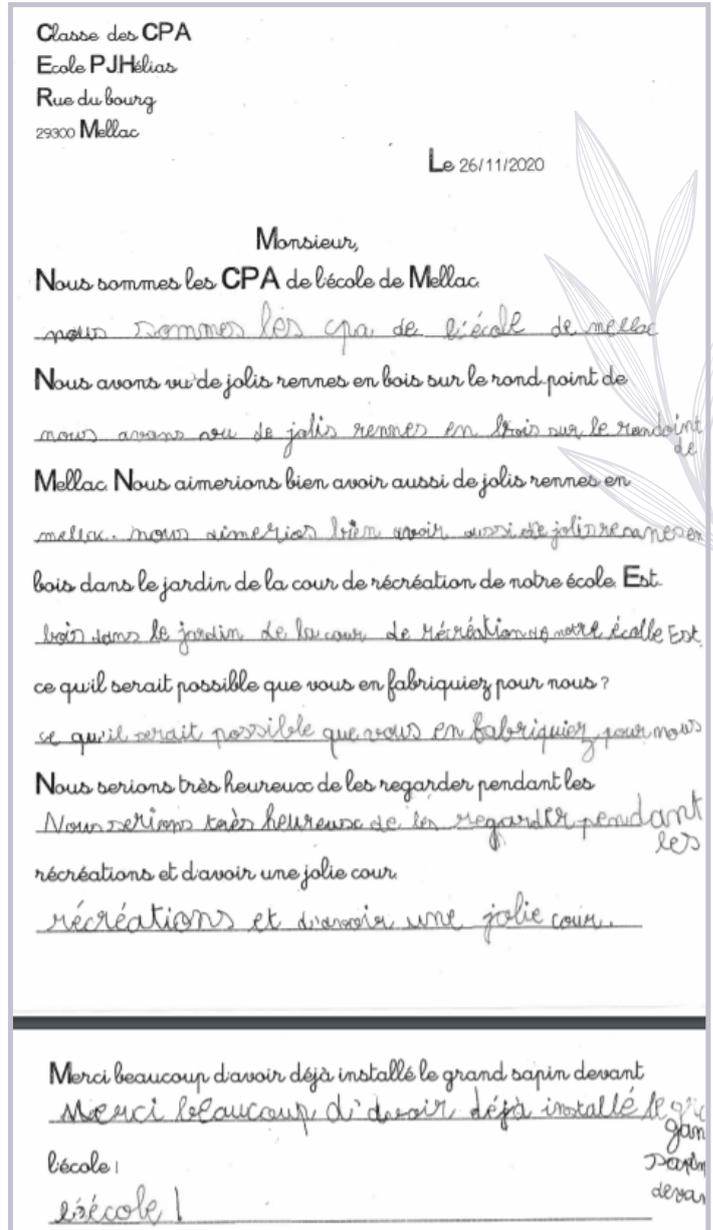
Une cérémonie du 8 mai 2021 intergénérationnelle

C'est sous le signe de la jeunesse et de la décoration de Monsieur Roger Flécher, ancien combattant de la guerre d'Algérie que s'est déroulée la cérémonie du 8 mai. Étaient présents de jeunes Mellacois porte-drapeaux et des élèves de l'École Navale de Brest.



Des élèves de CP écrivent à Monsieur Le maire.....

Quelle n'a pas été la surprise de Monsieur Le Maire de recevoir une lettre de ses plus jeunes administrés fin novembre lui demandant l'installation de rennes en bois dans la cour d'école au même titre que ceux installés chaque période de Noël dans le bourg. Devant une si gentille demande, un troupeau de rennes a été confectionné et installé dans la cour de l'école par les services techniques de la mairie.



En 2020, Mellac a connu :

- 37 naissances,
- 6 mariages,
- 29 décès.

Un homme brave et courageux : Samuel Carré.....

Au mois de janvier, ce jeune homme n'a pas hésité à se jeter dans les eaux froides de la Laïta pour sauver un homme qui se noyait. Pour cet acte de bravoure, Samuel Carré (17 ans) a été médaillé pour acte de courage et de dévouement le 3 avril à la préfecture du Finistère par Monsieur Le Préfet en présence de sa famille, la gendarmerie nationale et le maire de Mellac.



Mellac autrement

Un an s'est écoulé depuis l'arrivée de la pandémie. C'est peu dire que nous traversons une crise sanitaire sans précédent où l'incertitude domine. Malgré cela, nous devons aller de l'avant et espérer que la vaccination nous permette de dépasser cette ambiance morose et penser sereinement l'après.

C'est également notre première année de mandat. Comme chacun, nous sommes limités en rencontres réelles. La vraie vie sociale nous manque mais nous apprenons à faire autrement. Nous nous sommes adaptés et continuons de participer activement à la vie municipale.

L'activité économique qui se fragilise, les associations qui peinent à poursuivre leurs activités, des familles qui découvrent la précarité, les personnes âgées encore plus isolées sont autant de conséquences imprévisibles et malheureuses. Il nous faut donc compenser par encore plus de solidarité. Notre mission d'élus est de veiller au bien être de chacune et chacun. La pandémie aura montré l'importance de la solidarité, de l'entraide, de la proximité et de la protection de l'environnement. Plus que jamais le CCAS doit tenir son rôle. Il faudra en tenir compte dans les projets futurs et nous y veillerons.

Notre groupe se veut être une force positive au service de tous. Comme vous, nous avons pris acte de la bonne volonté mais également des faiblesses et des insuffisances de la nouvelle majorité municipale. La passivité et l'obstruction systématique ne sauraient être une posture responsable : notre action durant ce mandat restera donc résolument constructive ! Nous vous souhaitons un bel été. Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascale Nigen, Marie-Christine Peron, Christophe Lescoat, Pascal Grandin

Mellac Plus Loin

La nouvelle équipe municipale s'est installée en juillet 2020. En 1 an, elle n'a malheureusement pas réussi à trouver ses marques, ni le sens des priorités, comme en témoigne la récente nomination d'un sixième adjoint, qui a entraîné par ailleurs l'augmentation du montant total des indemnités des élus.

Malgré la satisfaction affichée, les projets structurants pour la commune peinent à prendre forme. Le budget 2021 en est un bon exemple : plutôt attentiste, il ne donne pas de positionnements clairs sur les différents enjeux pour la commune et ses habitant.e.s.

Conscients des urgences sociales et environnementales, et souhaitant être constructifs, nous avons donc présenté une contreproposition pour le budget.

Nous avons montré qu'il était possible d'économiser 136 000 €, et avons proposé de les utiliser pour répondre à la problématique des déplacements sur la commune.

La majorité n'a pas retenu cette option, ce qui est regrettable, car concrètement, cet argent aurait pu servir à :

- un plan global de réfection des routes : il aurait défini les axes à réhabiliter en priorité, en associant les riverains concernés.
- une première tranche de piste cyclable sur la commune : l'axe Ty Bodel – le Zabrenn aurait permis de relier facilement la moitié de la population de Mellac, du bourg vers Quimperlé, en vélo ou à trottinette, pour les loisirs ou pour le travail.

Cette dynamique aurait ensuite pu être poursuivie sur d'autres axes. Mellac mérite des projets à la hauteur de son expansion et de son développement, et qui s'inscrivent dans une démarche de transition écologique.

Gilles Darracq, Séverine Escolan, Gilles Lozachmeur

Disparition d'une figure de Mellac

Gilda Le GALL a tiré sa révérence à l'automne dernier. Et, nous avons, ici, une pensée pour elle.

Elue depuis 1989 auprès de Louis Le Pensec puis de Bernard Pelleter, Gilda a été 1ère adjointe puis a été en charge des affaires sociales jusqu'à la fin de son mandat cet été. Très investie dans la vie locale, elle ne comptait pas son temps au service des Mellacois et des Mellacoises.

Pour lui rendre hommage, nous partageons ici le texte lu par Monsieur le Maire à l'occasion du retour de ses cendres au cimetière de Mellac.

«Salut à toi Gilda et bon retour à Mellac.

Nous voici de nouveau réunis autour de toi, famille, proches depuis longtemps et amis plus récents dans ce lieu de repos que tu as contribué à créer et entretenir pour la paix de l'âme des Mellacoises et Mellacois.

Tu reviens t'installer pour l'éternité là où tu as vécu une large part de ta vie si bien remplie. C'est juste. C'est logique. Comme tu l'as si longtemps fait, tu continueras à veiller sur tes Mellacoises et Mellacois, comme tu le faisais de ton œil bienveillant et de ton oreille compréhensive.

Après la peine immense que tu nous as causé en partant si brutalement, nous voilà rassurés de te savoir encore et toujours à nos côtés, présente dans nos esprits et nos cœurs comme tu l'as déjà été dans la vie.

Dans cette période qui met notre mental, nos habitudes sociales et notre cohésion à rude épreuve, les structures, les politiques publiques dont tu as été à l'initiative et que tu as su patiemment développer et amplifier, prennent tout leur sens.

Je te remercie à nouveau du fond du cœur pour tout ce que tu nous as apporté, que ce soit dans le cercle amical, militant, communal ou intercommunal. Le manque que tu laisses est à la mesure de la si grande implication que tu as eue pour les autres.

Salut Gilda, je viendrai te voir de temps à autre pour causer, comme nous l'avons fait si souvent. Ca ne changera pas.»



Gilda restera dans nos mémoires

RECETTE

Florian Michel, cuisinier de la République Française

Florian MICHEL, professeur de cuisine, membre de l'Académie Culinaire de France et des cuisiniers de la République Française a confectionné 3 recettes végétariennes (des pâtes à la bolognaise un chili de légumes et un dahl de lentilles corail aux fruits et boulgour) à la cuisine du restaurant scolaire afin d'être filmé.

Ces vidéos sont dédiées à la formation aux personnels dans la restauration collective.

Il vous livre ici sa recette du dahl de lentilles corail pour 8 personnes :

Liste des ingrédients :

- Lentille corail 0.400 kg
- Boulgour 0.400 kg
- Lait de coco 0.200 litre
- Ananas 0.128 kg
- Oignon 0.120 kg
- Pomme 0.088 kg
- Banane 0.044 kg
- Huile d'olive 0.016 litre
- fleur de sel 0.012 kg
- Curcuma poudre 0.005 kg
- Curry 0.002 kg
- Poivre noir moulu 0.002



Florian Michel

Tailler les oignons en brunoise

Tailler les fruits en mirepoix

Faire cuire les lentilles corail 10 minutes dans 3 volumes d'eau froide, refroidir et réserver

Faire cuire le Boulgour dans 1,5 volume d'eau pendant 12 minutes, refroidir et réserver

Faire revenir les oignons dans l'huile, ajouter le curry et le curcuma

Ajouter ensuite les fruits coupés puis ajouter un peu d'eau

Lorsque la préparation est cuite, ajouter les lentilles et le lait de coco

Assaisonner avec le sel et le poivre

Servir le boulgour réchauffé dans une assiette puis couvrir avec le dahl aux lentilles, décorer avec du persil plat.

